



Commune de Bardonnex

Dans sa séance du 6 mai 2008, le Conseil municipal a pris la délibération suivante :

APPROBATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT, DU COMPTE D'INVESTISSEMENTS, DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, DU COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE ET DU BILAN DE L'EXERCICE 2007

Considérant,

- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, articles 30, alinéa 1, lettre f et 75, alinéa 1,
- le compte administratif pour l'exercice 2007 comprenant le compte de fonctionnement et le compte des investissements,
- le compte financier pour l'exercice 2007, qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département,
- le préavis favorable, à l'unanimité, de la commission des finances du 21 avril 2008,

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal décide

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2007,
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2007 pour un montant de **CHF 4'267'059.32** aux charges et de **CHF 4'884'572.38** aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à **CHF 617'513.06**,
3. D'approuver le compte d'investissements 2007 pour un montant de **CHF 571'678.30** aux dépenses et pour un montant de **CHF 225'894.90** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **CHF 345'783.40**,



République et canton de Genève D-1207/2008

4. d'approuver le financement des investissements nets de **CHF 345'783.40** par l'autofinancement à raison de **CHF 1'643'593.81** au moyen de la somme de **CHF 1'026'080.75** qui est constituée par les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à **CHF 617'513.06**, l'excédent de financement s'élevant à **CHF 1'297'810.41**,
5. d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **CHF 617'513.06**, représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2007,
6. d'approuver le bilan au 31 décembre 2007 totalisant à l'actif un montant de **CHF 22'564'409.15** qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	CHF	10'511'060.29
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	CHF	12'053'348.86
- Avances aux financements spéciaux (nature 18)	CHF	0.00
- Découvert (nature 19)	CHF	<u>0.00</u>
Total de l'actif	CHF	22'564'409.15

Et au passif un montant de **CHF 22'564'409.15** qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)		CHF	
274'607.70			
- Dettes à court, moyen et long terme (natures 21 et 22)	CHF	0.00	
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	CHF	43'980.00	
- Provisions (nature 24)	CHF	1'106'958.00	
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	CHF	391'024.55	
- Fortune nette (nature 29)	CHF	<u>20'747'838.90</u>	
Total du passif	CHF	22'564'409.15	

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2007 à **CHF 16'950'000.-** ; l'engagement de leasing (photocopieuse), hors bilan, s'élève à **CHF 29'257.80**.

Cette délibération a été prise à l'unanimité.

Le délai pour demander un référendum expire le 14 juin 2008.

Bardonnex, le 14 mai 2008

Marc BOHREN,
Président